

Perspectives

N°25/104 – 25 mars 2025

ÉNERGIES RENOUVELABLES

2024, une année marquée par le ralentissement de l'éolien terrestre contrairement à l'éolien flottant qui retrouve espoir

- L'année 2024 s'est révélée être une année mitigée pour l'éolien terrestre qui a connu un recul de -1,2% en capacité de production et -13% dans la production d'électricité renouvelable français.

Contrairement à l'année 2023, les énergies renouvelables ont dans l'ensemble poursuivi leur croissance mais marquée par des disparités entre les technologies. Fin 2024, le parc de production d'électricité renouvelable a progressé de +4,53 GW (+6,5%), en recul par rapport à 2023 qui a connu une progression de +7,2 GW. Ce recul a été marqué par une maigre année pour l'éolien terrestre avec 73 nouveaux projets contre 95 en 2023, soit une capacité de 1,1 GW contre 1,2 GW. De même, la filière des bioénergies a connu un recul de -3,8% avec une capacité de 2,25 GW contre 2,34 GW en 2023. Par ailleurs, la filière éolienne flottante a connu ses premières attributions commerciales avec 750 MW de capacités lors des AO5 et AO6.

L'augmentation de l'offre électrique se poursuit en 2024 avec des niveaux proches de la période post-Covid

Fin 2024, la production électrique française a poursuivi sa hausse avec 536,5 TWh contre 474,9 TWh en 2023. Celle-ci a été possible grâce au nucléaire qui continue d'asseoir son retour avec 361,7 TWh (+13,6%) et par une production exceptionnelle de la filière hydraulique avec 74,7 TWh (+27%). Renchérie par les autres technologies renouvelables avec 80 TWh, la production électrique décarbonée a ainsi atteint 96,3% de la production totale. De même, les exportations nettes se sont établies à 89 TWh dépassant ainsi le record historique de 77 TWh de 2002.

Le retour du débat entre le nucléaire et les renouvelables

Le retour du parc nucléaire relance le débat entre l'atome et les renouvelables. Si le projet de loi de finances pour 2025 n'est à ce jour toujours pas connu, entraînant ainsi une instabilité, la volonté des politiques demeure toutefois intangible quant à la réduction du budget. Ainsi, l'environnement des renouvelables en France bien qu'étant toujours favorable comme le souligne la nouvelle PEE (PPE3), dont la publication est attendue pour ce S1 2025, et qui rehausse les objectifs solaires (54-60 GW contre 35-44 pour la PPE2) à horizon 2030, les EnR risquent de connaître une année 2025 similaire à 2024 avec toutefois un léger retour de la filière éolienne portée par l'éolien terrestre. +5,9 GW de nouvelles capacités renouvelables sont ainsi attendues. Par ailleurs, la menace de la réduction du budget pour l'écologie sera à suivre avec intérêt car celle-ci aura un impact sur la filière renouvelable française.

Le NZIA, une entrée en vigueur qui va bousculer la filière renouvelable

La commission européenne a publié le 28 juin dernier son NZIA, un règlement visant à satisfaire 40% de ses besoins en technologies propres (le solaire, l'éolien, le biogaz, ...) d'ici à 2030 et à atteindre 15% de la production mondiale d'ici à 2040. Ce règlement promet un cadre législatif qui précise les délais d'octroi de permis de construire pour les projets de production dits *Net Zero* à 12 et 18 mois respectivement pour les capacités inférieures et supérieures à 1 GW/an, contre une moyenne de 30 mois pour les projets éoliens. De plus, ce règlement apporte la garantie de la

simplification des procédures administratives. Ainsi, ces nouvelles mesures dès lors qu'elles seront concrètement appliquées viendront soutenir l'Europe dans sa stratégie EnR.

Vers le durcissement voire la fin de l'IRA américain, une opportunité pour la filière renouvelable européenne

Le retour de Donald Trump, avec son discours sur l'avenir incertain de l'IRA ainsi que sa position défavorable vis-à-vis des énergies renouvelables, semble rebattre les cartes sur l'échiquier mondial. Ainsi, l'éventualité d'un démantèlement de l'IRA ou la réaffectation des fonds destinés aux EnR vers d'autres besoins pourraient limiter l'engouement des développeurs pour les États-Unis.

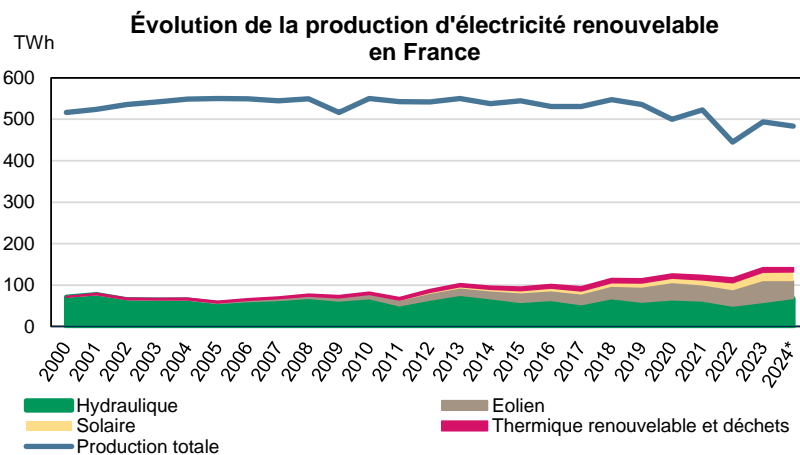
L'Europe avec son NZIA, une réponse à l'IRA, se positionnera comme une destination de choix notamment du fait des conditions favorables que celle-ci continue de mettre en place. Par conséquent, l'Europe et son littoral pourraient attirer les développeurs. À ce jour, 10 GW à 11 GW de capacité éolienne étaient en projet aux États-Unis dont 4 GW à échéance 2025.

En bref

Après des années de croissance pour les renouvelables, l'année 2024 a été jalonnée par un ralentissement de certaines technologies. Pour poursuivre l'ambition NZE et l'atteinte des objectifs PEE, les énergies renouvelables devront continuer leur croissance en 2025. Cette croissance devra être soutenue et favorisée par l'État, notamment en ce qui concerne les mesures d'accompagnement, d'incitation et de complémentarité avec le nucléaire. ■

Chiffres clés

- ✓ 75 GW : parc utilisé pour la production d'électricité renouvelable en France en 2024 (hydraulique inclus).
- ✓ +6 GW : croissance attendue du parc de production d'électricité renouvelable en France en 2025 (hydraulique inclus)
- ✓ 112 GW : parc de production d'électricité renouvelable attendue en France en 2030 (hydraulique inclus)



Glossaire :

EnR : énergies renouvelables
MWh/GWh/TWh : mégawattheure, gigawattheure, térawattheure
MW/GW : mégawatt, gigawatt
PPE : programmation pluriannuelle de l'énergie
NZIA : Net Zero Industry Act
UE : Union européenne
IRA : Inflation Reduction Act
NZE : Net Zero Emission
AO : appel d'offres

Article paru dans la publication annuelle [ECO Tour 2025](#), le 17 février 2025

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
20/03/2025	France : un peu moins de croissance et d'inflation en 2025 et 2026, selon la Banque de France	France
19/03/2025	Brésil – Inflation en hausse, croissance prête à décélérer	Amérique latine
18/03/2025	Union européenne – L'excédent commercial en biens vis-à-vis des États-Unis s'accroît en 2024	Union européenne
14/03/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
13/03/2025	Chine – 5%, rien de vraiment surprenant	Asie
13/03/2025	France – L'amélioration des conditions des femmes sur le marché du travail reste incomplète	France
13/03/2025	Mexique : l'économie en péril face aux tensions commerciales avec les États-Unis	Amérique latine
12/03/2025	La BCE et l'objectif du taux de change : de Triffin à Mar-a-lago en passant par les droits de douane	Zone euro
11/03/2025	Europe – Quid de l'autonomie européenne des paiements par carte ?	Europe
07/03/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
06/03/2025	Chine : DeepSeek, sauveur ou fossoyeur des marchés chinois ?	Asie
05/03/2025	Pays émergents et en développement – Dette : résilience et vulnérabilités	Monde
04/03/2025	France – De nombreux indicateurs sans véritable surprise, l'emploi en prend pour son grade	France
04/03/2025	Allemagne – Changement de chancelier	Zone euro
03/03/2025	Low-code et IA, la révolution du développement logiciel	Informatique
28/02/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
27/02/2025	Mexique – Survol de trois décennies de libre-échange	Amérique latine
26/02/2025	Bahreïn – Peut-on vivre la rente par procuration ?	Moyen-Orient
26/02/2025	Immobilier commercial en France – Situation et perspectives : taux de vacance en hausse et amélioration fragile des valeurs vénales prime en 2024	Immobilier, France
25/02/2025	France – L'inflation augmente finalement à 1,7% en glissement annuel en janvier	France
24/02/2025	Zone euro – L'UE responsable de 9% des émissions mondiales de GES en 2022	Zone euro
21/02/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
21/02/2025	Allemagne – Élections fédérales : état des lieux pré-électoral	Zone euro
20/02/2025	Koweït – Le temps des arbitrages ?	Moyen-Orient
19/02/2025	Chili – Réforme décisive du système de retraites	Amérique latine
18/02/2025	Le PIB britannique échappe de justesse à la contraction au T4-2024	Royaume-Uni
18/02/2025	Webconférence Avenir de l'Europe – Nouvelles règles budgétaires : quelles trajectoires pour les dettes publiques ?	Union européenne
18/02/2025	France – Le taux de chômage diminue légèrement au quatrième trimestre 2024, à 7,3%	France
17/02/2025	ECO Tour 2025 : état de l'économie française secteur par secteur	Secteurs, France

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques :** Datalab ECO

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application [Études ECO](#) disponible sur App store

Android : application [Études ECO](#) disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.